

#2

Haux *ensemble*

octobre > décembre 2026



MAIRIE
DE
HAUX

Le Magazine de notre Village

Sommaire

2 Éditorial

Quatre mois d'action et ce n'est qu'un début !

3 Retour sur un été pas comme les autres

Solidarité incendies, Haux mobilisé

Une mairie restructurée, un site internet modernisé et une fin d'été joyeuse au village !

Journées du Patrimoine 2026, inauguration du nouveau nom de notre bibliomédia

6 Vie de village

Entretenir devant chez soi : l'affaire de tous

Le point sur les dépôts sauvages

Les travaux en cours et à venir sur la commune !

9 Les moments qui rassemblent

A vos côtés pour développer la solidarité au village entre les générations

11 Du côté des associations

En septembre, nos associations sportives et culturelles ont repris leurs activités !

Le nouveau spectacle des Z'artptions arrive

12 Culture & loisirs

Les prochains rendez-vous à la bibliomédia

13 Haux naturellement

Balade sur : « Les animaux en hiver »

Aidez la petite faune à l'approche de l'hiver

14 Agenda Hauxois

Éditorial

Quatre mois d'action et ce n'est qu'un début !

L'automne est là, et Haux a retrouvé son rythme. J'espère que l'été, malgré une canicule tenace, vous a permis de souffler et de partager de bons moments avec vos proches. Votre équipe municipale, elle, n'a pas levé le pied : en quatre mois de mandat, nous avons posé les fondations d'un village mieux organisé, ouvert et tourné vers l'avenir.

Une mairie plus accueillante. Notre premier chantier a été celui de la maison commune. Les bureaux de la mairie et de l'agence postale ont été entièrement réorganisés et modernisés, grâce au travail conjoint des élus et de nos agents techniques. Résultat : un meilleur accueil pour vous, de meilleures conditions de travail pour nos agents. L'été a aussi permis de prendre soin de notre patrimoine, de l'église aux salles de classe.

Une mairie plus proche de vous. Notre site internet a été entièrement modernisé : plus clair et plus intuitif, il vous permet de trouver l'information et d'accomplir vos démarches en quelques clics.

La fibre dessert désormais nos bâtiments communaux : mairie, biblio-média et notre école.

Un village qui se rassemble. La Balade Contée et La Belle Guinguette de fin d'été ont réuni toutes les générations, les Journées du Patrimoine ont mis notre église à l'honneur, et l'inauguration de notre bibliomédia lui a donné un nom à la hauteur de l'histoire du village. Merci à Antoine Caillard d'avoir accepté et participé à cet hommage.

Merci également à nos associations, dont l'énergie fait vivre Haux toute l'année.

Une rentrée réussie pour nos écoliers, l'école reste le cœur du lien entre les générations. Un lieu d'apprentissage, bien sûr, mais également de rencontres et de transmission, comme en témoigne le repas intergénérationnel organisé le 8 octobre.

Des chantiers qui avancent. Les travaux de voirie sont bien engagés, avec trois routes réhabilitées dans l'été et le plan pluri-annuel qui se construit avec nos partenaires.

Le projet de réhabilitation du château d'eau progresse, une étude sur les dépenses énergétiques de nos bâtiments communaux est en cours.

Un cap pour 2027 avec une ligne claire : continuer à maîtriser nos dépenses pour investir là où cela compte, préparer Haux aux défis de demain et préserver ce qui fait son âme. Nous préparons aussi le grand projet du mandat : les Halles de la Ruchette.

Ces avancées, je les dois à une équipe enthousiaste et soudée. Je remercie chaleureusement les élus et l'ensemble des agents communaux, sur le pont chaque jour pour l'intérêt général.

Venez nous rencontrer ! Un village se construit avec ceux qui l'habitent.

Nous vous invitons à une matinée café avec l'équipe municipale le samedi 7 Novembre. Ce premier échange citoyen, simple et convivial, sera l'occasion de partager vos idées, vos questions et vos attentes. D'ici là, vos ambassadeurs de hameaux restent à votre écoute.

Haux avance et c'est ensemble que nous écrirons la suite.

Amicalement


Romain BARTHET-BARATEIG
votre maire

Retour sur un été pas comme les autres

Solidarité incendies, Haux mobilisé



Face aux méga-incendies en Gironde cet été, les habitants de Haux ont répondu présent pour soutenir les sapeurs-pompiers et les personnes évacuées.

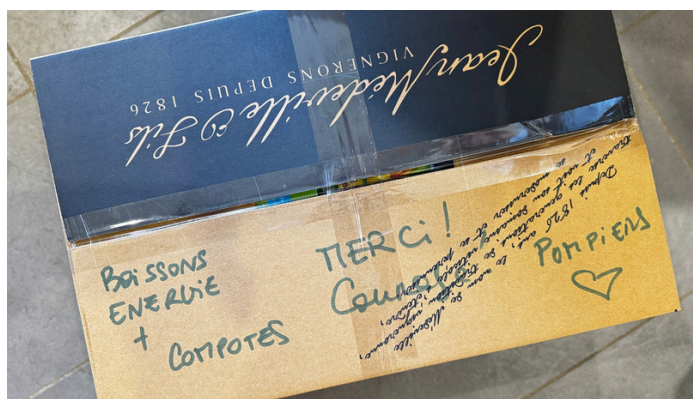
Lancée le 26 juillet à l'initiative de l'équipe municipale, l'opération a rapidement mobilisé élus, membres du CCAS et bénévoles.

Dès le dimanche après-midi, les premiers appels aux dons étaient distribués dans les boîtes aux lettres du village. Les 28 et 29 juillet, les dons ont afflué en mairie lors des deux demi-journées de collecte coordonnées par Aurélie Durand. Une générosité telle, que la commune de Capian via Frédéric Lataste, a été sollicitée pour un second véhicule !

Deux convois ont ainsi pu prendre la route : l'un vers la Maison des associations de Mérignac pour les pompiers, l'autre vers le Parc des expositions de Bordeaux-Lac pour les personnes évacuées. Ce dernier n'acceptant plus de dons face à une solidarité sans précédent, l'équipe a trouvé un autre relais : les produits d'hygiène et les denrées sèches ont été confiés aux Secouristes Français de la Croix Blanche.

Les dons pour les animaux ont été remis à Violaine Le Goff, élue de Capian, venue prêter main forte pour l'association dont elle est membre. Les vêtements ont été stockés dans le local des associations, le Secours Populaire ayant annoncé pouvoir accepter les dons à partir de la rentrée. Des livres et jeux de société seront également remis à la Bibliomédia.

Merci aux donateurs, aux bénévoles et à la commune de Capian pour cette mobilisation collective et solidaire !



Une mairie restructurée, un site internet modernisé et une fin d'été joyeuse au village !

La mairie a fait peau neuve !

Cet été, la mairie a profité d'un petit coup de frais et d'une nouvelle organisation de ses espaces. Elle est également désormais reliée à la fibre, comme notre école et notre bibliomédia.

L'accueil de la mairie et l'agence postale communale sont maintenant réunis dans un même espace, tout en conservant deux zones distinctes pour garantir la confidentialité de vos démarches. Les bureaux du secrétariat ont également été réorganisés et rafraîchis pour faciliter le quotidien de nos agents.

Merci à Ludovic et Germain, nos agents techniques, ainsi qu'aux élus qui ont participé aux travaux et à l'aménagement de ces nouveaux espaces.

La rentrée 2026 a aussi été l'occasion de lancer le site modernisé de la mairie, plus ergonomique et plus fluide, toujours à la même adresse : **www.mairie.haux33.fr**

Nous espérons que vous apprécierez ce nouvel accueil lors de votre prochaine visite, qu'elle soit en ligne ou à la mairie !



Lancement de notre nouveau rendez-vous annuel : La belle guinguette Hauxoise



Après la traditionnelle balade contée, la belle guinguette Hauxoise a fait son apparition cette fin d'été : un nouveau rendez-vous pour se retrouver autour d'un concert live, de food trucks et de grandes tablées.

Pour l'occasion, l'équipe municipale a imaginé un chapiteau de lumière, clin d'œil aux futures halles que nous espérons voir devenir demain un nouveau lieu de rencontre au cœur du village. Une première soirée joyeuse et chaleureuse, que même quelques gouttes de pluie n'ont pas réussi à gâcher !

Rendez-vous l'année prochaine !



Journées du Patrimoine 2026, inauguration du nouveau nom de notre bibliomédia : Antoine Caillard, passeur de mémoire

C'est avec beaucoup de fierté que nous avons inauguré sous un grand soleil notre bibliothèque au nom d'Antoine Caillard, dans le cadre des Journées du Patrimoine 2026.

Pour ceux qui ne le connaissent pas encore, Antoine Caillard est l'auteur d'un ouvrage consacré à l'histoire de Haux et de ses habitants, fruit d'un important travail de recherches et de mémoires locales. À travers ses écrits, il a contribué à préserver et à transmettre l'histoire, le patrimoine et l'identité de notre commune.

Donner aujourd'hui son nom à la médiathèque de Haux, c'est rendre hommage à ce travail de transmission et inscrire durablement sa mémoire dans un lieu dédié à la culture, au savoir et au partage.

Cet évènement a commencé par une visite de l'église de Haux, où Monsieur Caillard nous a livré quelques secrets ! Puis, nous nous sommes retrouvés pour un moment un peu plus solennel.

Une fois la plaque dévoilée, Antoine avec l'aide de ses petits enfants, a coupé le ruban tricolore. Cette matinée s'est terminée par un moment convivial sous le soleil !

Marine Gohon,

Deuxième adjointe au maire



Un récital lyrique dans notre église

Samedi 22 août, nous avons accueilli Clémentine Enfedaque, soprano accompagnée de Fanny Pierre, pianiste, pour un récital lyrique dans notre magnifique église.

Une soixantaine de personnes se sont réunies pour écouter des airs d'opéra. Nous souhaitons remercier et féliciter les deux artistes pour leur prestation. Nous nous sommes ensuite réunis autour d'un pot offert par la municipalité.

Un moment d'échange entre public et artistes qui a plu à tous !



Vie de Village



Entretenir devant chez soi : l'affaire de tous

À Haux, l'entretien des trottoirs et des caniveaux situés devant les habitations est à la charge des riverains, propriétaires comme locataires.

Cette obligation est précisée par l'arrêté municipal n° 2026-58, qui annule et remplace l'arrêté n° 2017-70.

L'objectif : garder nos rues propres, sûres et accessibles à tous, tout en facilitant le bon écoulement des eaux de pluie.

La commune a ainsi décidé, dans l'intérêt de tous :

Entretien des trottoirs et caniveaux : Les riverains doivent maintenir la propreté des trottoirs et caniveaux devant leurs immeubles, en balayant feuilles et débris, sans obstruer les regards d'eaux pluviales. Le désherbage et le démoussage doivent se faire sans produits phytosanitaires.

Neige et verglas : Les propriétaires ou locataires doivent déneiger et balayer la neige sur les trottoirs jusqu'au caniveau. Il est interdit de verser de l'eau sur la voie publique pendant les gelées.

Libre passage : Les trottoirs doivent rester dégagés pour le passage des piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite. Les dépôts sur la voie publique sont interdits. Lorsque la configuration des lieux le permet, les propriétaires, locataires ou occupants veillent à préserver une largeur de cheminement d'1,40 mètres. Les plantations, haies, objets ne doivent pas réduire cette largeur de manière dangereuse ou empêcher le passage.

Taille des haies et élagage : Les arbres, arbustes, haies et autres plantations doivent être taillées à l'aplomb du domaine public, conformément aux dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en vigueur.

Les résidus de taille et d'élagage doivent être retirés de la voie publique au fur et à mesure des travaux et ne peuvent y être entreposés sans autorisation. Les riverains sont responsables de l'élagage des arbres et haies en bordure des voies publiques, en veillant à ce qu'aucun élément ne dépasse de leur propriété. Vous pouvez contacter nos agents techniques afin de valoriser vos déchets d'élagage qui seront broyés par leurs soins.

Déchets végétaux et brûlage à l'air libre : Les déchets issus des opérations d'entretien des jardins, tailles, tontes, élagages et nettoyages doivent être valorisés ou éliminés conformément à la réglementation applicable sur notre territoire. Le brûlage à l'air libre des biodéchets est interdit.

>> Les bons gestes au fil des saisons :

Au printemps/été : Un petit coup de binette ou d'arrachage manuel pour les herbes folles (les produits chimiques sont strictement interdits sur l'espace public).

À l'automne : On ramasse les feuilles mortes et on taille les haies ou arbres qui dépassent.

En hiver : On déneige ou on jette un peu de sable/sel en cas de verglas.

Toute l'année : On garde le caniveau propre pour que l'eau de pluie s'écoule bien. Un trottoir et des caniveaux propres et dégagés, c'est la garantie d'une marche en toute sécurité et d'un bon écoulement des eaux lors des fortes pluies.

Merci à tous pour votre civisme et votre engagement !

Aurélié Plaisant,
Quatrième adjointe au maire

Le point sur les dépôts sauvages

Les dépôts sauvages, késaco ?

Tout objet ou substance abandonnés sur la voie publique par son détenteur devient un déchet. L'abandon peut viser à se soustraire aux exigences environnementales.

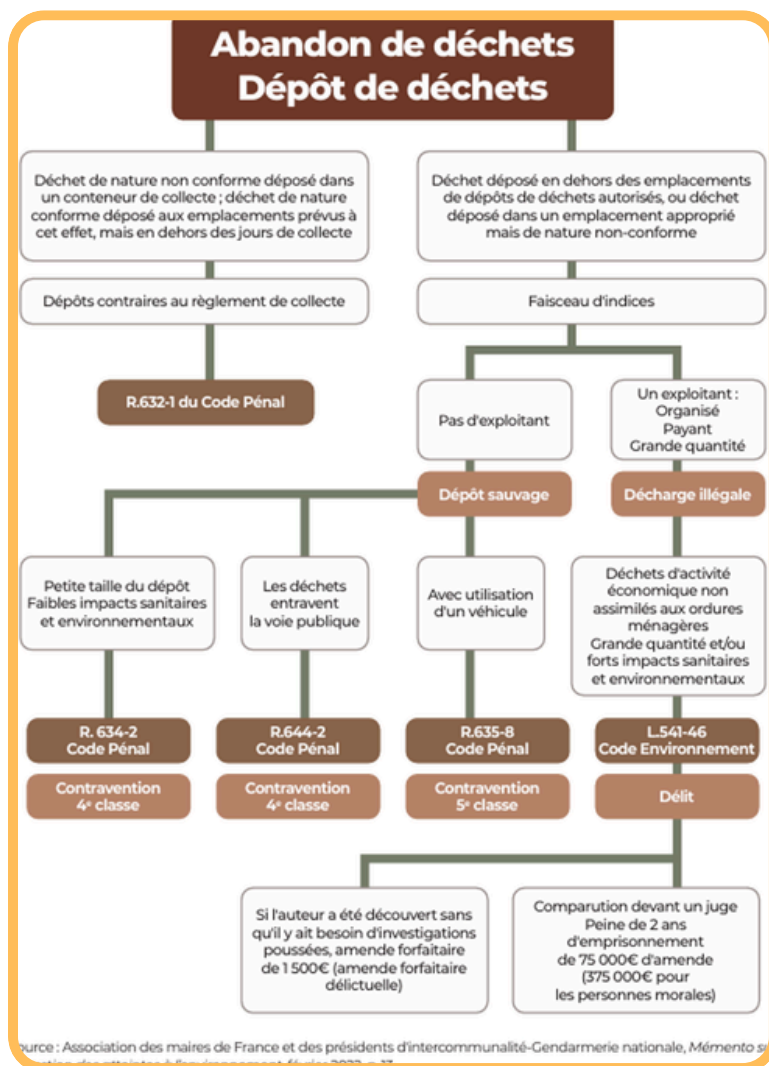
Un dépôt sauvage est le plus souvent, le résultat d'apports illégaux réalisés par des particuliers, des artisans ou des entreprises, pour se débarrasser de leurs déchets à moindre coût.

Il peut s'agir de déchets dangereux, ménagers, verts ou inertes ou d'une épave de véhicule (véhicule hors d'usage privé de tous éléments lui permettant de circuler par ses moyens propres, irréparable et dont le propriétaire est inconnu).

Concrètement un dépôt peut avoir de nombreux impacts dommageables, ils sont réglementés par l'article L541-3 du code de l'environnement :

- Dégrader les paysages,
- Polluer le sol et l'eau,
- Attirer des animaux indésirables,
- Être à l'origine de nuisances olfactives,
- Être à l'origine de dangers sanitaires.

Peggy Cavarec,
Conseillère municipale



Notre nature est belle, ensemble, préservons la ! Pour vos déchets, retrouvez toutes les informations pratiques du **SEMOCTOM** : accès aux déchèteries, horaires, consignes de tri et services proposés sur **www.semoctom.com**

Les travaux en cours et à venir sur la commune !

Voirie : les travaux sont là !



l'entreprise des fossés.



La route une fois achevée.



Avant travaux.



Chantier : pose des bordures.

Dans notre précédent numéro, nous vous annoncions la suite du chantier de réhabilitation de la voirie communale. Le calendrier annoncé a été tenu : le cabinet AZIMUT Ingénierie a accompagné la commune jusqu'au choix de l'entreprise Eurovia, retenue en commission d'appel d'offres (CAO).

Les travaux ont finalement démarré dès l'été et la rénovation des routes de Bel Air, de la Guenille et de Vimeneux a été achevée en août 2026.

Dès début octobre, l'entreprise Eurovia a poursuivi la remise en état des routes avec un chantier mobile qui circule sur notre commune pour faire du point à temps sur l'ensemble de notre réseau et ce afin de se préparer pour cet hiver.

Un diagnostic complet du reste de notre voirie se poursuit en parallèle, avec l'appui de nos agents techniques, afin de bâtir un plan pluriannuel d'interventions.

Parallèlement, la municipalité travaille à un projet de sécurisation de la traversée du bourg, avec des aménagements favorisant une vitesse plus adaptée et une signalisation plus claire. Ce dossier reste une priorité pour l'équipe municipale, qui souhaite anticiper les besoins et agir durablement pour le bien de tous. Un chiffrage est en cours pour renforcer la signalétique.

Julien Maurin,
Conseiller délégué à la voirie

Réhabilitation du château d'eau : un test de by-pass programmé avant la fin d'année

Après plusieurs années au service de la commune, notre château d'eau doit être réhabilité. Il constitue l'unique réservoir de stockage de Haux et un maillon essentiel de la distribution en eau potable sur notre territoire.

Avant de lancer les travaux, la commune doit vérifier qu'il est possible d'assurer la distribution sans le château d'eau pendant toute la durée du chantier.

C'est l'objet du test de by-pass que la municipalité a décidé de réaliser avec l'appui de son maître d'œuvre, le bureau d'études Advice Ingénierie et de la société SUEZ pour son expertise.

Ce test, d'une durée d'environ 15 jours, est espéré à compter de la semaine du 23 novembre 2026, hors période de vacances scolaires. Il permettra de vérifier en conditions réelles si l'alimentation du village, via l'interconnexion avec Langoiran, suffit à couvrir la consommation des habitants.

Ce qu'il faut savoir :

- Des baisses de pression ponctuelles et de légères variations de débit sont possibles, notamment aux heures de forte consommation (matin et soir).
- Le test est réversible : en cas de difficulté, le château d'eau sera remis en service.

Si le test s'avérait insuffisant, une solution de substitution (exemple : bache souple avec surpresseur) serait intégrée au marché de réhabilitation, garantissant la continuité du service pendant les travaux.

La commune communiquera les dates définitives et les consignes pratiques dès que le planning sera arrêté.

Thibault Clayrac,
Troisième adjoint au maire

Les moments qui rassemblent

A vos côtés pour développer la solidarité au village entre les générations

La Semaine Bleue, ce rendez-vous incontournable dédié à la valorisation de la place des aînés et des liens intergénérationnels dans notre société, est revenue du 5 au 10 octobre 2026. Cette année, la Semaine Bleue fait peau neuve et est devenue la SEMAINE INTERGÉNÉRATIONNELLE DU CRÉONNAIS.

A cette occasion, le CCAS a organisé le 8 octobre un déjeuner intergénérationnel à la cantine du village. Cinq aînés ont partagé ce moment convivial avec les enfants, en présence de Jérémy Varoqui et d'Aude Martinez, président et vice-présidente du SRPI, et d'Aurélié Durand, vice-présidente du CCAS de Haux. Entre sourires, échanges et anecdotes, petits et grands ont pleinement profité de ce temps de rencontre riche en partage.

Face à ce succès, le CCAS souhaite renouveler cette belle expérience dès les premier et deuxième trimestres 2027.

Le registre communal des personnes vulnérables



Afin de mieux accompagner les habitants les plus fragiles en cas de fortes chaleurs, de grand froid, de crise sanitaire ou de tout autre événement exceptionnel, la commune tient un registre des personnes vulnérables.

Un courrier a récemment été adressé aux personnes concernées pour leur proposer une inscription sur ce registre.

Sont notamment concernés les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes isolées, mais également les familles avec de jeunes enfants susceptibles de nécessiter une attention particulière lors d'événements exceptionnels.

L'inscription sur ce registre est gratuite, confidentielle, sur la base du volontariat et permet à la commune de prendre contact avec vous si nécessaire.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Aurélié Durand,
Vice-présidente du CCAS,
conseillère déléguée aux affaires sociales

Octobre Rose



Chaque année, en octobre la Gironde se pare de rose pour soutenir la **lutte contre le cancer du sein** à travers l'initiative Octobre Rose.

Dans tout le département, de nombreuses actions sont organisées pour **sensibiliser, informer et mobiliser** autour de cette cause qui touche des milliers de femmes.

Pensez à vous faire dépister !



Atelier Crochet de la Bibliothèque de Créon et l'Association Bibli et Compagnie
Stand de vente à la Bibliothèque de Créon (horaires d'ouverture de la bibliothèque)

20H30 - SPECTACLE "ÊTRE VIVANT" - Compagnie au Fil du Vent (cirque/théâtre)
Salle Cabrales, 8route de St Caprais à Sadirac (billetterie en ligne sur mairie-sadirac.fr)

08h30 - MARCHÉ ROSE - Handball Club de Créon
Départ - Salle Ulis Zinger chemin de la douve à Créon
10h00 à 12h00 - Biodanza avec Isabelle
Villamavie à Capian

08h30 - MARCHÉ ROSE - 7km - par Association Sportive Poutaise & Sports Loisirs de Cursan
Départ salle des fêtes de Le Pout

14h00 à 18h00 - EXPOSITION PHOTOS - Club de Capian
Salle des fêtes de Capian

Les bénéfices seront reversés au profit de la prévention contre le cancer du sein



Movember

C'est le mois de sensibilisation en faveur de la **santé masculine**, cancers prostate, testicules et santé mentale. Ces actions se manifestent chaque année en novembre à travers des initiatives locales, associatives et solidaires et des lever des fonds.

>> **La moustache** : Les participants se rasent de près le 1er novembre, puis se laissent pousser la moustache pendant 30 jours pour susciter les discussions.

>> **Le mouvement** : L'objectif est aussi de bouger, par exemple en courant ou en marchant 60 kilomètres dans le mois (en hommage aux 60 hommes qui se suicident chaque heure dans le monde).

J'aime la Galette et vous ?

Venez célébrer l'épiphanie avec nous

MAIRIE HAUX

Madame, Monsieur,

Le CCAS a le plaisir de vous convier à la traditionnelle galette des aînés.

Dimanche 10 janvier à 15 h 30 à la salle des fêtes.

Au plaisir de vous accueillir et de partager ce moment de convivialité.

Amicalement

Coupon réponse

Confirmez votre présence avant le 3 janvier 2027 par mail à : ccas.mairie@haux33.fr ou au 05.56.23.05.22

Nom : _____ Prénom : _____

Du côté des associations

L'église Saint-Martin a ouvert ses portes pour les Journées du Patrimoine

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre, l'association de sauvegarde de l'église Saint-Martin a proposé des visites accompagnées afin de faire découvrir ou redécouvrir ce lieu emblématique du patrimoine local. Durant ces deux journées, les visiteurs ont pu franchir les portes de l'église et partir à la découverte de son histoire, de son architecture et de ses richesses. Ces visites ont été l'occasion de mettre en lumière l'importance de préserver notre patrimoine, témoin de la vie et de l'histoire de la commune.



En septembre, nos associations sportives et culturelles ont repris leurs activités !

Envie de faire du sport doux ou plus intense ? Célia de **Padmayoga** vous accueille les mardis de 18h30 à 19h30 ! N'hésitez pas le cours d'essai est gratuit !

Christelle vous propose les jeudis de 19h45 à 20h45 un cours de **drumsticks**.

Vos enfants veulent faire du théâtre ? L'association **Théâtre en herbe** recrute pour ces cours du mercredi ! Contactez Géraldine Médeville au 06 31 35 83 96 pour plus d'informations.

Vous souhaitez mettre à profit vos talents de musiciens ? La **banda Txaranga Los aliados** se réunit les mardis tous les 15 jours. Contactez Serge par mail : txarangalosaliados@sfr.fr

Théâtre

LES Z'ARTPIONS PRÉSENTENT

ÉCHAPPEE BELLE

UNE COMÉDIE DE CAROLINE FILESPA

avec :
Philippe Boussion
Maria Chombart
Caroline Filespa
Frédéric Guérin
Géraldine Médeville
Muriel Poupin
Hélène Rudelle
Cécile Sainquantin
Frank Toderio

13 14 20 21 NOVEMBRE
20H30 À HAUX
SALLE MUNICIPALE
ENTRÉE 6€*

Gratuit pour les enfants / sans réservation

les_z'artpions35
les_z'artpions

Château LAMOTHE DE HAUX

MÉDEVILLE Associés

BIOTOPE

HAUX

Le nouveau spectacle des Z'artpions arrive les 13, 14, 20 & 21 novembre !

Synopsis

Fabienne, Chantal, Corinne, Patricia, Stéphane et Tristan ne se sont pas revus depuis le lycée. Trente ans après, ils décident de se retrouver le temps d'un week-end sur l'île de Chausey pour un Escape game grandeur nature. Malgré leurs chemins de vie différents, ils retrouvent tout de suite la complicité et la verve de leur adolescence. Tout y passe : l'actualité, les souvenirs... Tout, sauf les "sujets interdits" : "Vous vous rappelez, on a dit qu'on ne parlait ni politique, ni religion, ni coup d'un soir"... Seulement les non-dits finissent toujours par remonter à la surface... sans compter les intrusions d'une intelligence artificielle, artificiellement intelligente qui mène le jeu de l'Escape Game... et de leur week-end...

Culture & Loisirs

Une rentrée animée à
la Bibliomédia Antoine Caillard !



Ateliers, spectacles et rendez-vous de fin d'année, il y en a pour tous les âges et c'est gratuit !

ATELIER HALLOWEEN « De Samhain à halloween » : Animé par Noémie Monier du magazine Baïka avec la fabrication d'un théâtre d'ombres - vendredi 30 octobre à 16h30.

SPECTACLE « L'oeil de Cassandra » : Compagnie Divers Sens - samedi 31 octobre à 11h, à la salle des fêtes.

CONTES EN CRÉONNAIS : Rencontre exceptionnelle avec Pépito Matéo, conteur et comédien français pour un échange autour de son travail artistique. Un moment de partage à ne pas manquer en famille - samedi 7 novembre à 10h à la bibliomédia.
Ce rendez-vous ne sera pas le seul : la bibliothèque proposera d'autres activités tout au long du mois !

RENCONTRE : Avec Marion de la librairie Fauve de

Créon. Présentation de ses coups de coeurs adultes et enfants, autour d'un apéritif - jeudi 26 novembre de 18h30 à 20h30.

SPECTACLE « Les aventures de Firfin » : Proposé par l'association Asphixie. Un voyage imaginaire entre cirque et contes pour toute la famille - samedi 5 décembre à la salle des fêtes.

CINÉ SURPRISE DE NOËL : Le film reste secret... mais la magie est garantie - mercredi 16 décembre à 16h à la bibliomédia.

La Bibliomédia vous accueille

HORAIRES D'HIVER :

Ouverture les mardis, jeudis et vendredis de
16h à 18h, le mercredi de 9h à 12h30
et de 14h à 18h,
le samedi de 9h à 13h.

Fermée dimanche et lundi.

FERMETURES :

Du samedi 24 au jeudi 29 octobre inclus.
Du dimanche 20 décembre
au lundi 4 janvier inclus.
Réouverture le mardi 5 janvier à 16 h.

Haux... Naturellement



Balade sur : « Les animaux en hiver »

Organisée par l'association **Terre & Océan** (www.terreetocean.fr),
à **La Maison du patrimoine Naturel du Créonnais** à Sadirac.

Que deviennent les animaux lorsque l'hiver arrive ?

Partons sur leurs traces pour découvrir comment ils s'adaptent au froid et où ils se cachent.

Une balade pour observer leurs indices et percer les secrets de leur vie hivernale.

>> Sans inscription nécessaire au préalable.

DATE : Le dimanche 8 novembre

HORAIRES : Départ de la balade à 15 h

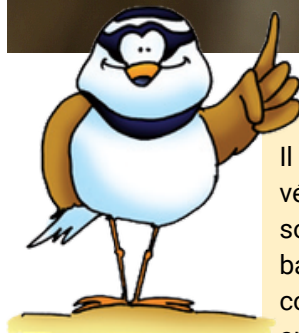
TARIFS : Gratuit. Sans inscription.

Et aussi **tous les dimanches entre 14 h 30 et 18 h**, visite libre de la **Maison du patrimoine naturel du Créonnais (MPNC)** - 23 Rte de Créon, à Sadirac et à 15 h activité ou balade de découverte de l'environnement pour toute la famille.

Aidez la petite faune à l'approche de l'hiver !

A la mi-novembre et jusqu'au printemps, installez des mangeoires dans un endroit approprié de votre jardin. Pendant la saison froide les oiseaux ont besoin d'une alimentation riche en lipides et en protéines : graines de tournesol, mélanges de graines, cacahuètes (non grillées, ni salées), boules et pains de graisse sans huile de palme ni filet pour ne pas coincer leurs pattes, vers de farine... Préférez un endroit abrité des intempéries et plutôt ensoleillé, bien dégagé pour que les oiseaux puissent surveiller l'arrivée de prédateurs et suffisamment près d'arbres où ils pourront se percher avant de venir s'approvisionner dans votre mangeoire.

Les passereaux ne semblent pas concernés par la grippe aviaire et sans recommandation particulière de l'administration, le nourrissage à la mangeoire reste autorisé avec toutes les précautions habituelles d'entretien de ses mangeoires et abreuvoirs.



Il est important de préserver une végétation indigène et autochtone, source d'insectes, fruits et autres baies. Il est donc vivement conseillé de planter des arbres et arbustes à baies ou arbres fruitiers, des plantes à graines et de conserver également les arbres morts et branches creuses pour les insectes.

**07
NOV.**

Matinée café citoyen

Les ambassadeurs des hameaux, vos élus, vous invitent à venir en salle du conseil municipal pour échanger de façon conviviale autour d'un café !

**9h30
>11h30**



Cagouillade

Toutes les infos auprès du comité des fêtes

En soirée



**11
NOV.**

Cérémonie du 11 novembre

Devant le monument aux morts

11h30



**13
14
20
21
NOV.**

Spectacle des Z'artpions

Les Z'artpions vous invitent à découvrir «Échappée belle», une comédie de Caroline Filespa.

Un moment de théâtre placé sous le signe de l'humour et de la bonne humeur !

À la salle des fêtes
Entrée : 6 € - Gratuit jusqu'à 12 ans

20h30



**13
DÉC.**

Spectacle de Noël

À la salle des fêtes
Rendez-vous prochainement sur nos réseaux pour découvrir tous les détails !

15h



**10
JANV.**

Galette des aînés

Le CCAS a le plaisir de vous convier à la traditionnelle galette des aînés à la salle des fêtes

15h30



**15
JANV.**

Cérémonie des vœux du maire

Un moment privilégié pour se retrouver et échanger à l'occasion de la nouvelle année

19h



INFOS & RÉSERVATIONS : 05 56 23 05 00

Le spectacle de Noël approche ...

petits et grands,
rendez-vous

Le 13 décembre
à 15 h à
la salle des fêtes

